



APPEL D'OFFRES

L'AFT lance le présent appel d'offres dans le cadre de l'EDEC Mobilités pour la réalisation d'un outil digital « banque de profils »



Table des matières

1	Eléments de contexte	3
1.1	<i>Présentation de l'AFT</i>	3
1.2	<i>Présentation de l'EDEC Mobilités</i>	3
1.3	<i>Gouvernance de l'EDEC</i>	4
2	Objectif du marché.....	5
2.1	<i>Enjeux</i>	5
2.2	<i>Objet de l'appel d'offres</i>	5
2.3	<i>Les livrables attendus</i>	6
2.4	<i>Sur le plan technique</i>	7
3	Organisation et modalités de sélection du prestataire	9
3.1	<i>Calendrier Prévisionnel</i>	9
3.2	<i>Mise en œuvre et suivi des travaux</i>	9
3.3	<i>Équipes dédiées</i>	9
4	Obligation du prestataire	10
5	Procédure et critères de sélection des candidatures	11
6	Contact	12

1 ELEMENTS DE CONTEXTE

1.1 Présentation de l'AFT

L'AFT, Association pour le développement de la formation professionnelle dans les Transports et la Logistique, créée en 1957, est chargée de développer la formation professionnelle Transport Logistique en partenariat avec les pouvoirs publics et en lien étroit avec les professionnels au niveau national comme au niveau régional.

L'AFT intervient au profit de toutes les entreprises de transport public (compte d'autrui) ou privé (compte propre). Pour remplir cette mission, l'AFT a signé des conventions de coopération avec les ministères du Budget, de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des Transports et du Travail.

Concrètement, l'AFT assure sa mission générale de développement de la formation en cofinçant des formations, en appuyant le système éducatif, en délivrant de l'information, en orientant les publics divers, en créant des contenus de programme pour les enseignant.e.s et les formateur.trice.s, en valorisant les métiers, en accompagnant les entreprises dans les évolutions sociétales et en réalisant des études sur les questions d'emploi-qualification.

L'AFT regroupe une centaine de salariés pour mener à bien l'ensemble de ses missions.

1.2 Présentation de l'EDEC Mobilités

Le 12 novembre 2018, sept branches des secteurs « Transports, Logistique et Services » (TLS) ont signé avec l'Etat un accord-cadre national portant sur un Engagement de Développement des Compétences (EDEC). Le projet a été sélectionné dans le cadre de l'appel à projet « Soutien aux démarches prospectives » du Plan d'investissement dans les compétences (PIC).

Le projet « EDEC Mobilités » s'articule autour de trois axes :

- L'axe 1 « *Métiers, compétences et prospective* » vise la production d'études et d'un outil statistique de branche (organisme relais : OPCO mobilités)
 - Cartographie Emplois, Métiers, Compétences et passerelles
 - Étude prospective emplois – métiers – compétences
 - Socle statistiques emploi-formation des métiers de la mobilité
 - Étude attractivité des métiers
- L'axe 2 « *Employabilité salarié et attractivité employeur* » va permettre de créer des outils et expérimentations innovantes (organisme relais : OPCO mobilités)
 - Jobboard de la mobilité
 - Outils emploi au service des salariés et des employeurs
 - Expérimentation « Marque Employeur »
- L'axe 3 « *Expérimentation outils innovants, branche du transport routier et activités auxiliaires* » (Organisme relais : AFT)
 - Outillage du besoin et de la gestion des compétences
 - Etude pour une application mobile de remontée des « signaux faibles »
 - Outil digital « Banque de profils »
 - Outillage de l'attractivité - orientation vers les métiers
 - Outils d'aide à l'orientation et au placement sur la base d'une enquête auprès des salariés
 - Outils immersifs de réalité virtuelle
 - Outillage pour faciliter l'accès aux métiers des personnes handicapées

Le projet EDEC « Mobilités » a pour objectif d'apporter des réponses aux problématiques liées à l'attractivité, au recrutement et à l'évolution des compétences. Les mutations économiques, technologiques, sociales, démographiques, écologiques et sociétales impactent fortement les entreprises des secteurs de la Mobilité. Elles sont exposées à la concurrence, aux évolutions rapides des technologies, à l'exigence accrue de sécurité, de traçabilité et d'une moindre empreinte écologique.

Ces mutations se traduisent par des évolutions de l'emploi des entreprises de la mobilité mais également l'apparition de nouveaux métiers et la transformation de certains.

Aussi, il est nécessaire dans le cadre de l'accompagnement des branches professionnelles d'identifier et d'analyser finement les emplois, les métiers, les compétences associées ainsi que les passerelles existantes ou envisageables.

1.3 Gouvernance de l'EDEC

L'accord-cadre couvre le territoire national et son pilotage est assuré par un comité de pilotage composé des représentants des branches signataires (organisations d'employeurs et de salariés des différentes branches de la mobilité), du ministère du travail représenté par la DGEFP et des organismes relais :

- OPCO Mobilités sur l'axe 1 et 2,
- AFT sur l'axe 3.

Le comité de pilotage, maîtrise d'ouvrage, a pour mission d'impulser, d'orienter et assurer le pilotage stratégique de l'accord-cadre.

Des comités de suivi rendent compte au comité de pilotage de l'avancement des travaux et des résultats obtenus. Ils suivent les actions relevant de la feuille de route.

2 OBJECTIF DU MARCHÉ

Cet appel à projet vise à sélectionner un prestataire pour réaliser l'**outil digital « Banque de profils »** (action 2 de l'axe 3 de cet EDEC).

2.1 Enjeux

La captation et l'exploitation des besoins en recrutement de compétences des entreprises (interne/externe) et de développement des compétences des salariés passent par divers canaux et sont plus ou moins performantes :

- Les canaux de recrutement sont multiples (Pôle emploi, Jobboards, réseaux professionnels, presse, cabinets de recrutement, cooptation ...). Il est complexe de rassembler et d'obtenir en temps réel une information fiable sur les profils des postes ouverts au recrutement. Parallèlement, les TPE-PME sont en demande d'un appui au recrutement et notamment à la rédaction de profils de poste¹.
- En outre, les besoins en développement des compétences des salariés sont individuellement appréhendés au cours des entretiens professionnels et des entretiens annuels d'évaluation, constatés à partir d'un décalage entre le profil du poste et le profil du salarié et encore l'évolution du poste. Pour autant, l'exploitation des matériaux recueillis à l'occasion de ces entretiens semble peu outillée.
- Enfin, les profils de postes et de salariés font apparaître une réalité plus contrastée qu'une vision reposant sur une adéquation stricte entre le salarié, le métier exercé et le poste, notamment au regard :
 - du développement de la polyvalence dans les postes proposés par les entreprises ;
 - de la détention chez les salariés de compétences connexes au métier ou développées à l'occasion de l'exercice du métier, ouvrant la voie à de possibles mobilités professionnelles.

Aussi, il apparaît nécessaire de mettre à disposition des entreprises, un outil digital de gestion des profils, corrélé notamment à une matrice de polyvalence, pour faciliter leurs recrutements (internes/externes) ainsi que le développement des compétences et des mobilités professionnelles à des fins de sécurisation des parcours professionnels et de maintien/renforcement de l'employabilité des salariés.

2.2 Objet de l'appel d'offres

Concevoir un outil innovant ergonomique et simple d'utilisation, compatible avec les smartphones, tablettes et ordinateurs pour :

- **Employeurs** de transport routier de marchandises, transport de personnes, logistique (notamment TPE/PME) : Editer des fiches de postes personnalisées et normalisées, et identifier les compétences à sécuriser dans l'organisation (matrice de polycompétences)
- **Actifs**: Transformer son CV en e-portfolio de compétences, digital et dynamique
- **Branche**: Identifier les nouvelles compétences émergentes, attendues par les employeurs.

¹ Les profils de poste déterminent le profil idéal du candidat ou les attentes exprimées par l'entreprise pour occuper l'emploi.

2.3 Les livrables attendus

- Application ergonomique, illustrée, intuitive et simple d'utilisation, en mode storytelling (par exemple BD avec vignettes) de gestion de profils compatible sur smartphone / tablette / ordinateur.
- Application permettant la construction de profils sur la base du croisement des modalités de plusieurs descripteurs. Un profil de poste repose ainsi sur une combinaison d'éléments qui définissent les contours du poste : les missions et les tâches liées ; le contexte/l'environnement de travail (ex. horaires de travail) ; les compétences et leur maîtrise demandée (connaissances, savoir-faire, savoir-être/aptitude) ; la certification/habilitation requise ; les responsabilités ; la position hiérarchique...
- Application permettant à un employeur de bâtir une fiche de poste normalisée (en lien avec les référentiels activités-métiers), mais également adaptables à ses attentes.
- Application permettant à un employeur d'identifier les compétences présentes dans sa société, et de mettre ainsi en évidence les compétences rares à sécuriser/renforcer, mais aussi les salariés pouvant se remplacer, pour tout ou partie de l'activité, en cas de congés par exemple ou de départ (matrice de polycompétences).
- Application permettant à un salarié ou un demandeur d'emploi d'établir son passeport compétences, pour faciliter sa mobilité professionnelle ou sa recherche d'emploi.
- Application permettant à l'AFT et la branche de suivre en temps réel, par agrégation et exploitation des données issues des profils de poste renseignés, les compétences recherchées par les employeurs, les nouvelles compétences émergentes attendues, des compétences critiques et détection des signaux faibles des actifs en matière de compétences.
- Application permettant de gérer la dimension publique / semi-publique et privée de l'information : l'internaute choisit de communiquer ou pas son profil à l'extérieur et à qui (candidathèque AFT, jobboard OPCO mobilités ou autre...) via l'envoi d'un lien ou d'un QR code (à définir par le prestataire)...
- Cette application doit ainsi garantir l'interopérabilité avec d'autres plateformes /applications, notamment le Jobboard développé dans le cadre de l'EDEC par OPCO Mobilités.
- Application sobre laissant la possibilité :
 - ✓ A l'administrateur (AFT) :
 - ✚ D'y intégrer des images / visuels / textes
 - ✚ D'y rajouter des métiers
 - ✚ D'y modifier l'arborescence
 - ✚ D'y exporter des réponses anonymisées, ouvertes et fermées à des fins de statistiques et d'analyses.
 - ✓ Aux utilisateurs :
 - ✚ De sélectionner les vignettes/symboles caractérisant des activités, des tâches, des compétences.... Mais aussi de renseigner des champs libres pour compléter le profil
 - ✚ D'y intégrer leurs propres photos / visuels /vidéos pour personnaliser leur profil

- ✚ D'y renseigner plusieurs profils (par exemple pour une entreprise qui a besoin d'établir sur la base des « profils » de ces salariés une matrice de polycompétences)
- ✚ D'exporter en format Word (par exemple pour un CV) ou Excel (par exemple pour la matrice de polycompétences)
- ✚ D'éditer une fiche de poste ou un CV dans un format classique (textuel) sur la base des informations sélectionnées.

Pour ce faire, l'AFT fournira :

- L'ensemble des descripteurs/champs qui composent les profils de poste de chacun des 3 périmètres de métiers : conduite routière transport de marchandises, conduite routière transport de personnes, opérations logistiques, sur la base de l'analyse par l'AFT des référentiels métiers/formation, des offres d'emploi, de fiches de poste.
- L'arborescence des descripteurs/champs.
- Les pictogrammes/symboles qui illustreront dans l'application chacun de ces descripteurs/champs et leurs modalités.
- Une table de correspondances entre les descripteurs et leurs modalités, représentés dans l'application sous forme de vignettes/pictogrammes, et du texte en vue d'une édition plus classique du profil en format Word (CV, fiche de poste) /Excel (matrice de polycompétences).

2.4 Sur le plan technique

Si le titulaire s'appuie sur une solution de type CVthèque ou CMS, cette phase servira notamment à vérifier l'adéquation de la solution proposée avec les exigences fonctionnelles du besoin de l'AFT et à envisager d'éventuels développements spécifiques.

Le titulaire sera chargé de réaliser la nouvelle application. Pour cela, il devra proposer un environnement de développement et effectuer les développements nécessaires. L'intervention de l'administrateur se fera seulement pour effectuer des corrections et des mises à jour, administrer les utilisateurs et les données.

La plateforme doit être consultable sur tout type d'ordinateur (PC Windows, Linux, Mac) et sur les principaux navigateurs du marché (IE, Safari, Firefox, Chrome). Les développements attendus doivent être conformes aux normes d'accessibilité du W3C.

La sécurité de la nouvelle application devra être prise en compte dès le début du projet. En particulier, le titulaire doit s'engager à suivre les bonnes pratiques dans le domaine. Il veillera à prendre en compte les menaces les plus courantes liées à l'authentification, au contrôle d'accès, à l'injection de code, aux fuites de données, etc.

L'ensemble de l'application ainsi que la documentation devra être en langue française.

Le serveur devra supporter jusqu'à 50 connexions simultanées.

Les temps de réponses moyens, à la sortie du serveur, devront être inférieurs à 3 secondes pour 95% des fonctionnalités proposées et aucun temps de réponse ne sera supérieur à 15 secondes. Les temps de réponses s'entendent hors durée de téléchargement des documents.

En termes de qualité de la réalisation, l'AFT souhaite que le titulaire s'appuie sur une démarche qualité propre aux différents aspects d'un projet de réalisation d'application web. Cette démarche porte aussi bien sur les aspects techniques et méthodologiques (la pérennité et l'évolutivité de la solution, la robustesse, la sécurité et la performance du code, le pilotage du projet, ...) que sur les aspects fonctionnels et organisationnels (ergonomie, facilité d'utilisation, accessibilité...).

La plateforme doit respecter tous les critères qu'impose la RGPD et l'AFT attend du prestataire qu'il lui partage son expertise afin mettre en place les outils nécessaires et les mentions légales adéquates (durée de conservation des candidatures...), ainsi qu'une sécurité accrue pour la protection de ses données. Les conditions générales d'utilisation de la solution ou un addenda définiront les clauses relatives au traitement des données à caractère personnel (description du traitement faisant l'objet de la sous-traitance et des engagements du sous-traitant en la matière).

L'AFT ne souhaite pas gérer ni héberger l'application.

Les livrables produits respecteront la charte de communication des EDEC PIC et l'obligation de publicité matérialisée par l'apposition d'une mention rédactionnelle qui seront transmis au prestataire après sélection.

3 ORGANISATION

3.1 Calendrier Prévisionnel

Le calendrier prévisionnel du projet est le suivant :

Lancement de la consultation :	25 janvier 2021
Date limite de réception des offres :	15 février 2021
Audition et choix du prestataire :	Du 22/02/2021 au 26/02/2021
Création et validation de l'outil au fur et à mesure de l'avancée :	De mars à novembre 2021
Fin du projet, mise en ligne :	Décembre 2021

3.2 Mise en œuvre et suivi des travaux

La maîtrise d'ouvrage du projet sera assurée par le comité de suivi de l'EDEC constitué de représentants :

- De la branche professionnelle des transports routiers et activités auxiliaires du transport, dans sa dimension paritaire (Organisations patronales et Organisations syndicales)
- du Ministère du travail (DGEFP)
- de l'AFT

L'AFT assurera l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Elle sera l'interlocuteur technique pour la réalisation du projet et sera le relai entre le prestataire et les membres du comité de suivi (Cosui). Chaque étape des travaux et chaque livrable fera l'objet d'une validation par le comité de suivi. Des points d'étape réguliers entre le prestataire et l'AFT d'une part et les membres du comité de suivi d'autre part seront à programmer tout au long du projet.

3.3 Équipes dédiées

L'AFT pilotera la réalisation des travaux.

Le prestataire retenu devra être en mesure de communiquer, dès le démarrage du projet l'équipe et moyens dédiés à sa réalisation.

4 OBLIGATION DU PRESTATAIRE

Confidentialité. Dans le cadre des travaux, le prestataire pourra éventuellement avoir accès à des informations sensibles et/ou confidentielles pour lesquelles il est tenu à la confidentialité.

Tel est particulièrement le cas pour les informations relatives aux données personnelles des entreprises et de leurs salariés qui ne peuvent faire l'objet d'une divulgation et d'une diffusion sans leur accord.

S'agissant des données et indicateurs procédant d'une consolidation, d'un calcul et/ou d'une anonymisation ainsi que les analyses et études produites dans le cadre de ces travaux seront validées par le CoSui, en charge du suivi de ces travaux. Il en est de même quant à leur diffusion.

Il n'en reste pas moins que la production de données statistique est tenue au respect de la règle du secret statistique qui implique que l'on ne peut pas identifier une unité statistique, notamment une entreprise ou un individu.

Neutralité - Impartialité. Le prestataire s'efforcera de rapporter objectivement les points de vue, de tenir l'équilibre entre les branches professionnelles et d'en faire la synthèse pour aboutir à un résultat partagé.

Dans sa proposition, le postulant fera apparaître la méthodologie d'intervention qu'il propose de mettre en œuvre dans le cadre de cette mission.

L'offre devra notamment comporter :

- ✓ Une présentation de la société.
- ✓ Des précisions sur la méthodologie proposée au regard des travaux attendus.
- ✓ Des précisions sur la forme et les propriétés techniques de l'application envisagée.
- ✓ Un calendrier prévisionnel de mise en œuvre.
- ✓ Un budget détaillé par étape du coût des interventions (incluant le coût annuel d'hébergement et de maintenance).
- ✓ Une présentation de l'équipe d'intervention (noms, curriculum vitae), de ses compétences et de son expérience sur ce type de travaux, et des éventuels sous-traitants.
- ✓ Des références générales de la société en lien avec l'objet du présent appel d'offres.

De plus, il est demandé de préciser, en annexe à la réponse, les éléments suivants :

- ✓ Concernant l'entreprise :
 - ✚ Sa dénomination, n° SIREN, nom du dirigeant,
 - ✚ Adresse, téléphone,
 - ✚ Nom de la personne à contacter, n° de ligne directe, email,
- ✓ Concernant l'activité de l'entreprise :
 - ✚ La date de création de l'entreprise,
 - ✚ Le nombre de salariés permanents,
 - ✚ Le nombre de vacataires ou réseau de consultants,
 - ✚ Les principales compétences de l'entreprise,
 - ✚ La capacité de l'entreprise à prendre en charge en interne les activités nécessaires à la mise en œuvre des prestations sur lesquelles elle se propose d'intervenir (à défaut, préciser si l'entreprise envisage de faire appel à des compétences externes, pour quelles interventions et auprès de quels prestataires).

5 PROCEDURE ET CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature doivent parvenir par courrier électronique au plus tard le lundi 15/02/2021

Ils seront adressés par email aux trois personnes suivantes :

Valérie CASTAY : valerie.castay@aft-dev.com

Philippe GAUMET : philippe.gaumet@aft-dev.com

Catherine VRILLEAUD : catherine.vrilleaud@aft-dev.com

Les propositions des candidats seront jugées en fonction des critères suivants :

Critères	Pondération
Qualité et pertinence de l'offre de prestation	40
Compréhension de la demande	
Clarté de la réponse	
Adéquation de l'offre à la demande d'intervention :	
<i>Force de proposition</i>	
<i>Ergonomique en mode storytelling</i>	
<i>Permet l'interopérabilité</i>	
<i>Possibilité d'exporter des réponses anonymisées, ouvertes et fermées à des fins de statistiques et d'analyses</i>	
<i>Possibilité d'exporter des informations permettant la création de fiches de poste, de CV</i>	
Compétences du candidat	20
Caractéristiques de l'équipe dédiée	
Expériences en lien avec la prestation	
Coût d'intervention et modèle économique	30
Cohérence du planning proposé	10

Les réponses des candidats feront l'objet d'une pré-sélection par les services de l'AFT.

Les candidats présélectionnés pourront être amenés à faire une présentation orale de leur proposition auprès d'un jury qui sélectionnera le prestataire et qui est programmé la semaine 8 soit entre le 22/02/2021 et le 26/02/2021

6 CONTACT

Pour toute information complémentaire relative à ces travaux et au cahier des charges, vous pouvez contacter :

Catherine VRILLEAUD
AFT
Direction de l'Ingénierie et de la Pédagogie (D.I.P.)
Responsable du Pôle des Métiers de la Conduite
Mail : catherine.vrilleaud@aft-dev.com
06.25.77.39.43